



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

CABINET DU PREFET

N° Spécial

23 Février 2018

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial CABINET du 23 Février 2018

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	CABINET DU PREFET	Page
CAB/BRE N° 2018-80	22.02.2018	Arrêté accordant la médaille d'Acte de Courage et de Dévouement	3
CAB/BRE N° 2018-81	22.02.2018	Arrêté attribuant une lettre de félicitations pour services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à l'occasion de la promotion du 1 ^{er} Janvier 2018	3
CAB/BRE N° 2018-82	22.02.2018	Arrêté accordant la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à l'occasion de la promotion du 1 ^{er} janvier 2018	4

CABINET DU PREFET

Arrêté CAB/BRE n° 2018/80 accordant la médaille d'Acte de Courage et de Dévouement

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour Acte de Courage et de Dévouement.

Considérant le rapport du directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine du 30 novembre 2017.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La Médaille de bronze pour Acte de Courage et de Dévouement est décernée à Madame Lucia FAVARD, capitaine de police, affectée à la direction générale de la sécurité intérieure, et à messieurs Bernard LAPORTE et Max DE NERVO.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Nanterre, le 22/02/2018

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

Arrêté CAB/BRE n° 2018-81 attribuant une lettre de félicitations pour services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à l'occasion de la promotion du 1^{er} Janvier 2018

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU** le décret n°69-942 du 14 octobre 1969 modifié relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports,
- VU** la décision de monsieur le secrétaire d'Etat chargé des sports en date du 22 avril 1988 relative à la création d'une lettre de félicitations avec citation au bulletin officiel de la jeunesse et des sports destinée à récompenser les services rendus à la cause de la jeunesse et des sports,
- VU** l'instruction ministérielle du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative n° Cabinet/2014/18 du 20 janvier 2014 relative à la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif,
- VU** l'instruction ministérielle n° 88-112 JS du 22 avril 1988 relative aux modalités d'attribution de cette distinction,
- Sur** proposition de la directrice départementale de la cohésion sociale,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Une lettre de félicitations est décernée, au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2018, à **Monsieur Laurent LEHOUX**, bénévole chargé du partenariat pour le club de volley-ball de Clamart, domicilié à CLAMART (92), en témoignage de reconnaissance des services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère des sports.

Fait à Nanterre, le 22 Février 2018

Le Préfet

Pierre SOUBELET

**Arrêté CABINET/BRE n° 2018-82 accordant la médaille de bronze
de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif
à l'occasion de la promotion du 1^{er} janvier 2018**

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU** le décret n°69-942 du 14 octobre 1969 modifié relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports ;
- VU** l'arrêté du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la jeunesse et des sports en date du 5 octobre 1987 fixant les modalités d'application des dispositions du décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983 portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports;
- VU** l'instruction ministérielle N°87-197 JS du 10 novembre 1987 relatif à l'application de l'arrêté du 5 octobre 1987 susvisé ;
- VU** l'instruction du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative n°cabinet/2014/18 du 20 janvier 2014 relative à la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif,
- Sur** proposition de la directrice départementale de la cohésion sociale,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est décernée aux personnes dont les noms suivent :

Monsieur Tanneguy AUDIC nom d'usage AUDIC de QUERNEN

Président de l'Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air (ANORAA)

Domicilié à LE CHESNAY (78)

Monsieur Frédéric BERTHIER DE GRANDRY

Président de la Délégation des Hauts-de-Seine et du Val d'Oise pour l'Association d'entraide de la Noblesse Française (ANF)

Domicilié à ASNIÈRES-SUR-SEINE (92)

Madame Thérèse CAVALLO épouse BEUGNIER

Organisation des activités pour le Téléthon et le forum des associations de Chatenay-Malabry

Domiciliée à CHATENAY-MALABRY (92)

Monsieur Frédéric BERNARD époux BROUSSY

Président du Taekwondo de l'AS Plessis-Robinson

Domicilié à CHATENAY-MALABRY (92)

Madame Françoise COMBES épouse CASTEL

Membre du conseil d'administration et vice-présidente de la section natation

Domiciliée à MONTROUGE (92)

Monsieur Jean-Marie COUSTAL

Elu Trésorier du comité des Hauts-de-Seine de Judo

Domicilié à Paris 13^{ème}

Madame Pascale GEBAUD épouse MENO

Présidente de l'association « Cirkalme-toi » de Chaville
Domiciliée à CHAVILLE (92)

Monsieur Stéphane GIBRAT
Secrétaire de la section cyclo-tourisme
Domicilié à MONTRouGE (92)

Monsieur Cédric HENRI
Sporting Club section judo
Domicilié à ERNY-SAINT-JULIEN (62)

Monsieur Mathieu LAFONTAINE
Trésorier de Courbevoie Escrime
Domicilié à COURBEVOIE (92)

Madame Geneviève MONTAIGNE épouse DAËL
Président du comité départemental 92 de la fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire
Domiciliée à CHAVILLE (92)

Madame Colette MORIN
Trésorière de l'association « Amitié et Partage » à Montrouge
Domiciliée à MONTRouGE(92)

Monsieur Gilles PERRARD
Responsable pédagogique et chef instructeur de vol de l'aéroclub de Boulogne-Billancourt
Domicilié à BOULOGNE-BILLANCOURT (92)

Monsieur Messaoud SACI
Entraîneur sénior, préparation des tournois de l'AS Bourg-la-Reine et responsable de la structure féminine de football pour le COM Bagneux
Domicilié à BAGNEUX (92)

Monsieur Bruno SERIN
Trésorier du cercle athlétique de Montrouge
Domicilié à MONTRouGE (92)

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Nanterre, le 22 Février 2018

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>